

Edité le : 28/11/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SAUR VALLEE DU RHONE  
Mme LAETITIA GUILLON

AGENCE GARD LOZERE  
250 AVENUE FLEMING  
30000 NIMES Cedex 9

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE22-199007	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	<b>LSE2211-26055-2</b>	N° Prélèvement :	00163503
N° Analyse :	00164845		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	ECOLE PRIMAIRE	Code PSV :	0000000193
Localisation exacte :	AVENUE DU PONT		
Dept et commune :	<b>30 CHUSCLAN</b>		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,1491694000	Y :	4,6796967000
UGE :	2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2.CP
Nom de l'exploitant :	SAUR AGENCE DE MONTELMAR CHEMIN DE LA FONDERIE BP 137 26216 MONTELMAR CEDEX		
Nom de l'installation :	CHUSCLAN	Type :	UDI
Prélèvement :	Code : 000164 Prélevé le 24/11/2022 à 11h19 Réception au laboratoire le 24/11/2022 à 16h04 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 24/11/2022 à 16h04

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	11D2-CP	14.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
pH sur le terrain	11D2-CP	7.8	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	11D2-CP	0.26	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	11D2-CP	0.36	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D2-CP	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013		
Bioxyde de chlore après dégazage	11D2-CP	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013		
Durée de dégazage	11D2-CP	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013		
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Métaux</b>							
Nickel total au 1er jet	11D2-CP	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20	#
Plomb total au 1er jet	11D2-CP	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	#
Cuivre total au 1er jet	11D2-CP	0.191	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0	1.0 #

11D2-CP

ANALYSE (D2.CP) D2 CU NI PB (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Didier BLANCHON  
Responsable de Laboratoire

